





PHASE
RÉGIONALE



FOOT EN MARCHANT

CRITÉRIUM

L'ÉVÈNEMENT NATIONAL MIXTE
DE FOOT EN MARCHANT



RASSEMBLEMENT LOISIR

CE QUI EST NOUVEAU :

- **Le format :**
 - **Pas de compétition (esprit Loisir) :**
 - ⇒ Rencontres **sans classement** et diverses actions à prévoir (visite du CNF...);
 - ⇒ **Équipes validées par les Ligues, sur candidature** (critères à définir par la Commission)
 - ⇒ Ex :
 - ⇒ Participation régulière à une offre de pratique au sein du District
 - ⇒ Organisation d'événements autour du Sport Santé...
- **Le nombre d'équipes lauréates au niveau national :**
 - **13 équipes** (1 par Ligue).
- **Les conditions de participation des clubs :**
 - Aucun club ne peut participer deux années de suite à la phase nationale.



CE QUI EST MAINTENU :

- **Le site d'accueil de la phase nationale :**
 - Phase nationale : **20 et 21 juin au CNF Clairefontaine.**



RASSEMBLEMENT LOISIR PHASE REGIONALE

Valorisation des sections loisirs engagées

CATÉGORIES

- À partir de U14



LICENCES AUTORISÉES

- Libre
- Loisir
- Entreprise
- Futsal
- Futnet

**Licence santé
prohibée
(uniquement pour une
pratique interclub)**

FORMAT

Nouvelle formule nationale

- Activités Foot en Marchant
- Partage d'expérience
- Approche Challenge National PEF
- Adaptation en fonction des équipes (niveau)

REGLES DU JEU

- Lois du jeu FFF (6c6)
- Pas de vainqueurs

RÈGLES DE PARTICIPATION

- Les 20 premières équipes inscrites seront acceptées, en veillant à une répartition équilibrée entre les districts.
- Mise en place d'un jury régional qui utilisera le barème de notation pour déterminer le lauréat.
- Chaque club devra présenter son projet de développement (PPT support) avec des actions « coup de cœur » du jury.
- Les rencontres : la formule sera choisie en fonction du nombre d'équipes engagées (Max 20 équipes)
- Le temps de pratique ne peut pas dépasser 60 minutes pour un joueur/une joueuse sur une journée.
- Un match oppose deux équipes composées chacune de six joueurs au maximum, dont un gardien de but et de 3 remplaçants maximum.

ARBITRAGE

Chaque équipe devra présenter 1 arbitre : Critère incontournable.

Arbitrage entre les équipes en attente

Finalité : L'équipe ayant obtenu le plus grand nombre de points sera conviée au CNF les 20 et 21 juin 2026

Et un club ne peut participer 2 années de suite au Rassemblement Loisirs

BAREME DE NOTATION - RASSEMBLEMENT LOISIR

Structuration	0/30 pts
Section Loisir Foot en Marchant identifiée	0/20 pts
Nombre total de licencié(e)s loisirs Foot en Marchant	0/4 pts
Le club compte-t-il au moins 1 licencié(e) « Foot Santé » qui pratique le Foot en Marchant ?	0/2 pts
Le club accueille-t-il un public en situation de handicap ?	0/2 pts
Le club accueille-t-il des licencié(e)s « Loisir » et/ou « Foot Santé » G et F ?	0/2 pts

JUSTIFICATIF DANS LA
PRESENTATION DU
PROJET

Participation aux actions du district	0/5 pts
Participation aux rassemblements départementaux sur la saison	0/5 pts
Participation aux actions de développement du football en marchant dans le district (exemple : Investissement dans les actions du District, Accompagnement, parrainage d'autres clubs...)	0,0/5 pts

CRITERE INCONTOURNABLE

Développement/Structuration du club	0/10 pts
Mise en place d'actions de développement/structuration du club (Ex : Actions de promotion, d'initiation, actions de découverte, actions sociétales, Actions sport santé (ARS, Maisons sport santé, Hopitaux), Actions à destination des personnes en situation de handicap (ESAT...), Actions en faveur des personnes âgées (3ème âge, 4ème âge, Maison de retraite...))	0,0/10 pts

PRESENTATION DU PROJET DE LA
SECTION FOOT EN MARCHANT

Projet « Coup de cœur »	0/5 pts
Cette équipe représente-t-elle un projet coup de cœur pour vous ?	0/5 pts

Doc. Support



Récapitulatif	
Structuration	0/30 pts
Participation aux actions du district	0/5 pts
Developpement de son club	0/10 pts
Projet coup de cœur	0/5 pts
Total	0/50 pts

Commentaires :

MISE EN PLACE D'UN JURY
Composition : Membres de
la Commission régionale +
Conseiller Technique

LOIS DU JEU FOOT EN MARCHANT



FOOT EN
MARCHANT

EN ATTENTE DE
RECEPTION



FICHE ÉQUIPE CHALLENGE NATIONAL FOOT EN MARCHANT

NOM DU CLUB
NUMÉRO D'AFFILIATION

REFERENT(E) D'ÉQUIPE		
Nom		
Email		
Téléphone		

LISTE DES JOUEURS/SSES					
N°	Nom	Prénom	Date naissance	N° Licence	Divers
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					

LISTE DE L'ENCADREMENT					
N°	Nom	Prénom	Date naissance	N° Licence	Divers
1					
2					

Signature du/de la référent(e) d'équipe

Signature du/de la capitaine

RAPPEL

La liste doit être composée soit de 8 joueurs/joueuses + 2 encadrant(e)s ou 9 joueurs/joueuses + 1 encadrant(e)

À retourner à l'instance en charge de l'organisation de la phase.



PHASES REGIONALES



Un club ne peut participer à la phase nationale que dans une seule catégorie :

- Soit le challenge +50H/+40F
- Soit l'opération Loisir :

Et un club ne peut participer 2 années de suite au Challenge Loisirs

Pré-engagement et engagement Via FAL :

Inscription via FAL (procédure slide 9)

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 6 mars 2026. Passé ce délai, aucune équipe ne sera acceptée.

Toutes les modalités de participation vous seront envoyées en amont.

Engagement via FAL



Procédure d'engagement (la même que pour le football d'animation U6-U11) :

1. Footclubs
2. Epreuves
3. Football d'animation & Loisir
4. Cliquer sur « + Engager des équipes » (en haut à droite)
5. La page affichée indique toutes les « Epreuves disponibles »
6. Sélectionner l'épreuve souhaitée en cliquant sur « la flèche/rond rouge »
7. Indiquer le responsable de l'équipe
8. Saisissez un terrain (le choix n'aura pas d'importance mais est obligatoire)
9. Indiquez l'équipe à engager
10. Cliquez sur « Valider »

La fiche d'engagement via FAL pour le :
VENDREDI 6 MARS 2026